

■ **ANAGRAM Technologies SA**, à Prévèrenge, CH-550-1000384-6, développement de techniques et matériel d'enregistrement (FOSC du 04.04.2008, p. 14/4415430). Selon décision de son assemblée générale du 21 avril 2009, la société a prononcé sa dissolution. La liquidation est opérée sous la raison de commerce: **ANAGRAM Technologies SA en liquidation**. Les 189'460 actions nominatives de CHF 10, privilégiées quant à la part au produit de liquidation, et les 30'000 actions nominatives de CHF 10, formant l'entier du capital-actions, ne sont désormais plus restreintes quant à leur transmissibilité selon statuts. Heidelberger Christoph, Berthié Marie-Laure, et Kunt Murat ne sont plus administrateurs; leur signature est radiée. La signature de Maillard Vincent est radiée. Heeb Thierry, maintenant à Sainte-Croix et qui n'est plus administrateur, est élu liquidateur avec signature individuelle.

Registre journalier no 6062 du 23.04.2009
(04994530 / CH-550.1.000.384-6)